

Notes EDEN sur la réunion du 27 mai 2013 à la Maison du Vélo.

Après les remerciements de M. Royer, Walter Menia présente le bilan des aménagements cyclables de la communauté urbaine à la fin 2012 : 32,5 km de bandes cyclables, 37 de DSC, 4 de voies bus-vélo, 44 de pistes cyclables, environ 52 en zone 30. Comme y sont ajoutés 71,5km de voies vertes, on arrive à un total de 189km.

Puis, W Ménia donne, projection à l'appui, la liste des **travaux réalisés en 2012**. Il s'engage à nous faire parvenir le document correspondant ainsi que celui concernant les projets 2013.

S'en suivent quelques interventions sur des points précis comme sur

l'avenue Boffrand, citée dans les améliorations réalisées mais qui n' a pas de marquage au sol : ce sera fait dans les jours prochains. J-CI suggère à propos du pont des fusillés, de mettre des pictos 30 au sol mais il est répondu que ceux-ci sont réservés aux zones 30. Malgré les promesses faites antérieurement, il y a une certaine réticence à mettre le pont en zone 30 . Si rien n'est fait, il faudra en reparler à l'automne

A propos de la rue des Dom, il est rappelé que le marquage disparaît facilement et que nous avons demandé qu'il soit sur fond vert.

W.Ménia souligne qu'il n'y a eu aucun accident vélo entraînant blessures en cœur d'agglomération.

J-CI souhaite que le public soit informé de l'existence des parkings vélos gare. Le représentant mobilité/Nancy suggère un article dans « Avenir Magazine »

Face au rappel des performances de vélo stan boutique et du vélostolib, nous rappelons que compte-tenu du coût de ce dernier, nous préférons une autre utilisation des crédits.

Une autre réunion plus technique sera fixée pour examiner un par un les différents « points noirs » que nous avons listés : 50 sont résolus, 10 en cours, 30 le seront autour des vacances, 10 paraissent compliqués et 5 entraînent un refus.

Projets 2013

Parmi ceux-ci 7 nouvelles zones 30 à Nancy qui devraient être réalisées rapidement (visualisées sur plan projeté un peu plus tard dans la réunion ;

D'autres prévisions à St Max, Essey, Villers et Houdemont.

Projet de zone Piétons rue des Ponts et de la Visitation.

Bd de l'insurrection du ghetto de Varsovie : 2 couloirs bus+vélors dans un premier temps

Rue Mansuy-Gauvain : élargissement du trottoir et bande cyclable dans le sens montant.

Quai René 2 :contre-sens cyclable

Rue Gal Duroc : bande cyclable : les travaux démarrent le 3 juin.

La rue de la Commanderie, en zone 30, verra le sens de la bande cyclable inversé, dans un 1er temps, depuis la rue Chalnot jusqu'à la place de la Commanderie dans l'attente de l'itinéraire cyclable sur le trottoir du Pont Sain-Jean et rue du Lavoir Saint-Jean La contre allée Bd de la Mothe (côté est) sera une zone de rencontre.

Rue Désilles : aménagement sur trottoir.

Les aménagements de la rue Jeanne d'Arc à Vandœuvre seront fait en deux étapes, la première en 2014, la seconde en 2015.

En ce qui concerne la ligne 2, les couloirs de bus seront au minimum à 4m mais le plus souvent à 4,30m.sauf, à l'approche des carrefours. Les couloirs seront ouverts aux bus et vélos dès que le marquage sera fait. Par exemple, l'Avenue de Strasbourg devrait être ouverte le 24 juillet

Des études seraient lancées concernant Mal Foch, E Zola et Cattenoz à Laxou et Villers. W.Ménia ajoute oralement A France et Déroulède mais ces rues ne figurent pas dans la liste projetée ! P. Higelé réclame un calendrier. W.M. serait d'accord.

La présentation des projets terminée, Pierre revient sur le fonctionnement et rappelle les promesses. Le compte-rendu de la réunion du 22 octobre aurait été fait et semble-t-il non envoyé.... Il le sera avec les documents et le compte-rendu de la réunion de ce jour.

Fabienne rappelle les périodes initialement fixées pour les tournes à droite et demande quand ils seront posés. Vue la gêne de chacun, les TAD avaient visiblement été complètement oubliés ! Donc, ou bien la piqûre de rappel aura été suffisante et on les verra bientôt ou bien il faudra encore batailler mais il semble que les panneaux sont là, prêts à être posés.

La réunion s'achève par la fixation de la date du 17 juin pour examiner où en sont les dysfonctionnements relevés l'an dernier : CUGN 17H30. Une réunion dite plénière sera fixée ultérieurement, pour l'après- rentrée.